

MANAGEUR DES RISQUES DE SÉCURITÉ CIVILE - CAPITAINE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Manager des risques de sécurité civile - capitaine

Objectifs pédagogiques:

Les managers des risques de sécurité civile sont chargés de participer à la conception et de coordonner la mise en œuvre de la politique départementale de prévention, de planification et de couverture des risques de Sécurité Civile.

Ils participent :

- à l'analyse des risques de sécurité civile ;
- à la planification et à la préparation opérationnelle ;
- à la gestion des ressources (humaines, organisationnelles, matérielles...) mises à sa disposition pour en assurer la couverture ;
- au conseil technique auprès de l'autorité de police administrative et services déconcentrés au sein du département et contribue à entretenir les relations transversales en interservices.

ORGANISATION

Modalités de déroulement:

Modalités: Cours en promotion complète animation dynamique en demie promotion et MSP.

Lieu(x): ENSOSP- Pôle pédagogique, 1070 rue du Lieutenant Parayre 13100 AIX-EN-PROVENCE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

- Certificat médical d'aptitude (en cours de validité);

**Public concerné:**

Officiers nommés au grade de "capitaine".

**Prérequis:**

L'officier doit être nommé capitaine et avoir validé la formation d'officier d'encadrement ou une FILT

**Modalités d'évaluation des acquis /****Modalités de suivi et sanction:**

Formations certificatives en cours de construction comportant des restitutions individuelles et collectives.

- Les compétences transversales peuvent être en cours d'acquisition.

- Les compétences transversales peuvent être en cours d'acquisition.

→- Toute compétence considérée comme non acquise ou en cours d'acquisition, fait l'objet d'un plan d'actions qui doit être intégré au plan de développement continu des compétences de l'individu (principe de formation tout au long de la vie).

- Taux de satisfaction : 85%

- Taux de performance : 100%

**Qualité(s) du/des formateur(s):**

Officiers de sapeurs pompier, experts, intervenants validés en commission de recrutement des intervenants

**Compétences visées:**

Les managers des risques de sécurité civile sont chargés de participer à la conception et de coordonner la mise en œuvre de la politique départementale de prévention, de planification et de couverture des risques de Sécurité Civile.

Ils participent :

- à l'analyse des risques de sécurité civile ;
- à la planification et à la préparation opérationnelle ;
- à la gestion des ressources (humaines, organisationnelles, matérielles...) mises à sa disposition pour en assurer la couverture ;
- au conseil technique auprès de l'autorité de police administrative et services déconcentrés au sein du département et contribue à entretenir les relations transversales en interservices.

**Méthodes pédagogiques mobilisées:**

- Approche Par les Compétences (APC) avec l'auto évaluation accompagnée;
- Les compétences transversales peuvent être en cours d'acquisition;
- Toute compétence considérée comme non acquise ou en cours d'acquisition, fait l'objet d'un plan d'actions qui doit être intégré au plan de développement continu des compétences de l'individu (principe de formation tout au long de la vie).

**Modalités administratives:**

- Copie du diplôme de formation de lieutenant de 1ère classe;
- Certificat médical d'aptitude (en cours de validité);
- Arrêté de nomination dans le grade;
- Fiche financière.

**Tarifs:**

Voir la tarification des formations

**Contact et inscription:**

Adresse postale : BP 20316 13798 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3 Téléphone : 04.42.39.04.00